



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **20 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4075

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Compte-rendu des décisions prises par M. le Président en vertu de la délégation de principe accordée par les délibérations du Conseil n° 2017-1975 du 10 juillet 2017 et n° 2018-2735 du 27 avril 2018 - Période du 1er au 30 novembre 2019

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

**Rapporteur** : Monsieur le Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 22 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneure, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Glatard (pouvoir à M. Pillon), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Gachet, Mme Iehl, M. Martin (pouvoir à M. Rabehi), Mme Perrin-Gilbert, M. Petit (pouvoir à Mme Crespy), Mme Piantoni (pouvoir à Mme Hobert).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

**Conseil du 20 janvier 2020****Délibération n° 2020-4075**

commission principale :

objet : **Compte-rendu des décisions prises par M. le Président en vertu de la délégation de principe accordée par les délibérations du Conseil n° 2017-1975 du 10 juillet 2017 et n° 2018-2735 du 27 avril 2018 - Période du 1er au 30 novembre 2019**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Conformément aux articles L 3611-3, L 3611-2, L 3221-10-1, L 3221-11, L 3221-12 et L 3221-12-1 du code général des collectivités territoriales, il est rendu compte au Conseil des décisions prises par monsieur le Président, sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 novembre 2019, en application de la délégation de principe accordée par les délibérations du Conseil n° 2017-1975 du 10 juillet 2017 et n° 2018-2735 du 27 avril 2018.

**DOMAINE - PRÉEMPTION**

**N° 2019-11-12-R-0757** - Tassin la Demi Lune - 163 bis avenue Charles de Gaulle - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'un immeuble (terrain + bâti) - Propriété de la société civile immobilière (SCI) Baloche-Louvel

**N° 2019-11-12-R-0758** - Oullins - Zone d'aménagement concerté (ZAC) la Saulaie - 5 rue Dubois Crancé - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'une maison d'habitation intégrée à une copropriété - Propriété de M. Pierre Bonnefoy et Mme Henriette Laurent épouse Bonnefoy

**N° 2019-11-19-R-0775** - Chassieu - 21 chemin de la Vie de Guerse - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'un tènement immobilier - Propriété de M. Gérard Picard

**N° 2019-11-26-R-0793** - Saint Genis les Ollières - Rue de la Cascade - Lieu-dit Pré du Moulin - Exercice du droit de préemption urbain espaces naturels sensibles (ENS) à l'occasion de la vente d'un terrain nu - Propriété de M. Eric Seror et Mme Laurellen Colomb

**N° 2019-11-26-R-0794** - Saint Genis les Ollières - 19 rue de la Cascade - Lieu-dit Pré du Moulin - Exercice du droit de préemption urbain espaces naturels sensibles (ENS) à l'occasion de la vente de 3 parcelles de terrain nu - Propriété de M. Eric Seror

**N° 2019-11-26-R-0795** - Dardilly - Secteur Charrière - 6 route nationale 6 - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'une maison d'habitation - Propriété de M. et Mme Yvan et Madeleine Sylvestre

**N° 2019-11-28-R-0797** - Villeurbanne - 27 rue Docteur Rollet - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de l'offre de vente d'un immeuble (terrain + bâti) - Propriété de Mme et M. Paulette et Georges Paccalet

**N° 2019-11-28-R-0798** - Lyon 3° - 85 rue Trarieux / 152 avenue Lacassagne - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'un immeuble (terrain + bâti) - Propriété de M. et Mme Michel Bruley

**N° 2019-11-28-R-0799** - Genay - Secteur des Malandières - Lieudit Les Ruettes - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'une parcelle de terrain nu - Propriété de M. et Mme Cyrille Bidal

**N° 2019-11-28-R-0800** - Oullins - 3 rue de la République - Exercice du droit de préemption urbain à l'occasion de la vente d'un immeuble (terrain + bâti) - Propriété des consorts Blanc

Le texte intégral des décisions prises par monsieur le Président est disponible sur [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com) - rubrique *la Métropole de Lyon - Délibérations et décisions* ainsi que sur l'extranet *Grand Lyon territoires* - rubrique *Vie institutionnelle - Arrêtés*. Il fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Métropole de Lyon ;

Vu ledit dossier ;

#### **DELIBERE**

**Prend acte** du compte-rendu des décisions prises par monsieur le Président sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2019 citées ci-dessus et prises en vertu de la délégation de principe accordée par les délibérations du Conseil n° 2017-1975 du 10 juillet 2017 et n° 2018-2735 du 27 avril 2018.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 22 janvier 2020.**